

**REQUETE A MONSIEUR LE JUGE COMMIS A LA SURVEILLANCE DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES
SOCIETES DE NANTERRE**

Paris, le 07/12/2023

Je soussigné :

M. Yann MAUREL de la société LEXTENSO, La Grande Arche Paroi Nord – 1 Parvis de la Défense 92044
PARIS LA DEFENSE CEDEX,

Agissant en qualité de mandataire de la société suivante :

**71 PARTNERS, SAS, 156 boulevard Bineau 92200 NEUILLY SUR SEINE, en cours d'immatriculation au
RCS de NANTERRE.**

A l'honneur de vous exposer,

- Que la société a déposé une demande d'immatriculation suite à la décision du 23 novembre 2023 concernant le transfert de siège de la société en France au 156 boulevard Bineau 92200 NEUILLY SUR SEINE et a accompli à cet égard l'ensemble des démarches nécessaires au Pays-Bas afin de procéder à ce transfert ;
- Déclare que la société est dûment informée que le transfert de siège social impliquera un changement de nationalité de la société et que celle-ci se conformera à cette fin aux dispositions du droit français et notamment au droit des sociétés ;
- Demande la dispense de produire un justificatif d'ouverture de compte en France, attendu que le ministère de l'Economie rappelle que, si un compte bancaire est nécessaire pour la création de la société afin d'y déposer le capital social, la société n'a pas l'obligation de conserver de compte par la suite. En outre si l'article L.123-24 du code de commerce dispose que tout commerçant est tenu, à des fins comptables, de faire ouvrir un compte dans un établissement de crédit ou dans un bureau de chèques postaux, la loi n'impose pas que ce compte soit ouvert en France.

A, en conséquence, l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, Monsieur le Juge commis à la surveillance du registre du commerce et des sociétés de Nanterre, de bien vouloir procéder à l'inscription du transfert de siège social au registre du commerce et des sociétés de Nanterre de la société, dont le nouveau siège sera 156 boulevard Bineau 92200 NEUILLY SUR SEINE.

En vous remerciant par avance, je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Juge, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Fait à Puteaux

En deux exemplaires

Le 07/12/2023

LEXTENSO - LA LOI
La Grande Arche, Paroi-Nord
1 Parvis de la Défense
92044 Paris-La Défense Cedex
SIREN 552 119 455